

Avantages du personnel : appliquer IAS 19

PUBLIC VISÉ

Responsables financiers, consolidation et comptables –
Contrôleurs de gestion – Experts comptables,
Commissaires aux comptes – RH et actuaires

Pré-requis : cette formation ne nécessite aucun
pré-requis particulier.

OBJECTIFS

- › Maîtriser la comptabilisation des avantages du personnel en normes françaises et IFRS
- › Connaître les principes d'évaluation et les informations à communiquer en annexe
- › Comprendre les enjeux respectifs des comptables et consolidateurs d'une part, et des actuaires d'autre part, pour une meilleure collaboration sur le sujet

POURQUOI CHOISIR CETTE FORMATION ?

- › La rémunération du personnel et les engagements sociaux représentent l'un des principaux enjeux de l'entreprise. Les normes IFRS en préconisent un traitement rigoureux, aux modalités parfois complexes. Ce traitement nécessite une compétence technique double : calculs actuariels et comptabilisation.

Cette formation permet d'acquérir les bases de ces deux compétences.

CONTENU

- › **Le traitement des avantages du personnel : les textes applicables**
- › **La classification des régimes d'avantages du personnel**
 - Les avantages à court terme/long terme et post-emploi
 - Les régimes à cotisations définies et ceux à prestations définies
- › **Les difficultés de mise en œuvre : les régimes post-emploi à prestations définies**
 - Le calcul de l'obligation (coût des services rendus, charge financière...)
 - Le traitement des plans plafonnés
 - Les plans financés ou non financés
 - Les écarts actuariels
 - Le traitement du départ des salariés (départs « normaux », plans sociaux)
- › **La mise en œuvre d'IAS 19**
 - L'absence du « corridor » en IFRS et son maintien en normes françaises
 - La charge nette d'intérêt : les impacts sur le résultat et les capitaux propres
 - Le traitement du coût des services passés, des réductions et liquidations
- › **Les cas particuliers**
 - Le plafonnement de l'actif selon IFRIC 14 (*asset ceiling*)
 - La comptabilisation des écarts actuariels dans le cadre des autres avantages à long terme
- › **La recommandation ANC 2013-02 et les divergences résiduelles entre les normes françaises et les IFRS**

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

- **En amont :** quiz d'auto-évaluation et apports documentaires
- **Pendant la session :** présentation et illustrations tirées d'états financiers réels. Mise en pratique par la réalisation de cas concrets et quiz interactifs permettent de s'assurer de l'acquisition des connaissances.
- **En aval :** fiche de synthèse.
L'animateur est disponible pour répondre à toute question relevant de la formation.

DURÉE :	1 JOUR
DATES* :	18/03/24 28/05/24 12/11/24
PRIX :	1 240 € HT

(*) Mode d'animation : présentiel, susceptible de changer selon vos demandes et/ou les conditions sanitaires.